

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Du 23 avril 2020

CONTEXTE

La période actuelle est marquée par la pandémie due au Covid-19. L'organisation de l'assemblée générale d'Excellence Végétale a donc été perturbée. Initialement programmée le 18 mars à Paris, elle a été décalée au 16 avril à Angers. Finalement, devant l'impossibilité des personnes de se déplacer, elle s'est déroulée le 23 avril, à distance, de la manière suivante (email de convocation : cf. annexe) envoyé le 9 avril 2020 :

- **21 avril** : mise à disposition sur internet de la **présentation** complète de l'assemblée générale à l'ensemble des adhérents. La vidéo est commentée par Sylvie ROBERT, déléguée générale d'Excellence Végétale (<https://www.youtube.com/watch?v=mDO3i05KXrE&feature=youtu.be&t=1>)
- **23 avril de 8h30 à 17h00** : **vote des résolutions** via l'outil en ligne Klaxoon

Ce fonctionnement inhabituel pour la tenue de l'assemblée générale à distance a été permise par l'**Ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020** portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19.

Ainsi que par l'**Ordonnance no 2020-318 du 25 mars 2020** portant adaptation des règles relatives à l'établissement, l'arrêté, l'audit, la revue, l'approbation et la publication des comptes et des autres documents et informations que les personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé sont tenues de déposer ou publier dans le contexte de l'épidémie de covid-19.

ADHERENTS PRESENTS ET REPRESENTES

Selon nos statuts, un quorum d'au moins un quart des adhérents (présents ou représentés) doit être respecté pour valider les décisions de l'AG

Il y a eu 55 votes pour 138 adhérents soit 39.85% de participation. Le quorum est ainsi respecté.



AG EV 2020 VOTE DU 23 AVRIL 2020

10 QUESTIONS



55
participants



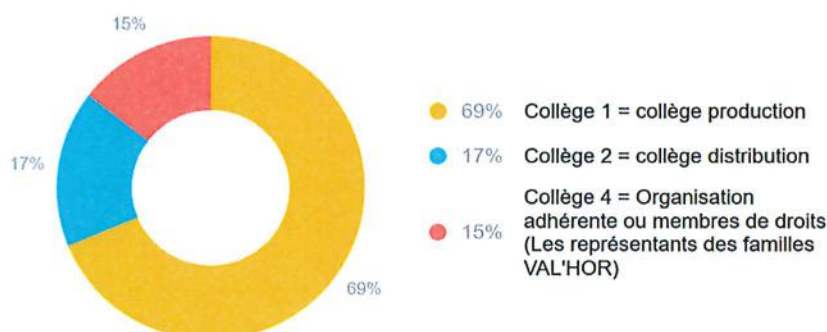
90
commentaires

[résultats du sondage](#)

Selon les statuts, les voix sont réparties entre les adhérents de l'Assemblée générale à raison d'au moins 60 % pour les collèges 1 et 2 et de 40 % pour les collèges 3 et 4.

A quel collège de vote appartenez-vous ?

3 choix choix unique



PROGRAMME

• Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport moral du Président, Mr Patrick CHASSAGNE
- Rapport financier du Trésorier, Mr Philippe WEGMANN
 - Bilan et compte de résultat 2019 (*résolution 1 et 2*)
 - Budget 2020 : Modification cotisation du collège 2 et 4 et mise en place de nouvelles modalités de calcul des redevances (*résolution 3, 4 et 5*)
- Rapport d'activités du Secrétaire Général, Mr Patrick ABADIE (*résolution 6*)
 - Bilan chiffré 2019
 - Focus sur des signes officiels (Rosier et Fruitières Label Rouge) et les signes interprofessionnels (Plante Bleue et Fleurs de France)

Association Excellence Végétale – 44 rue d'Alésia 75682 Paris cedex 14

Promotion et gestion des signes de qualité officiels et interprofessionnels de la filière horticole

www.excellence-vegetale.org - Mail : contact@excellence-vegetale.org - SIRET 538 206 723 00024 - TVA FR85538206723

- Rétrospective des temps forts de l'année 2019
- Bilan du digital 2019
- La Main dans le Bac

- **Assemblée Générale Extraordinaire**

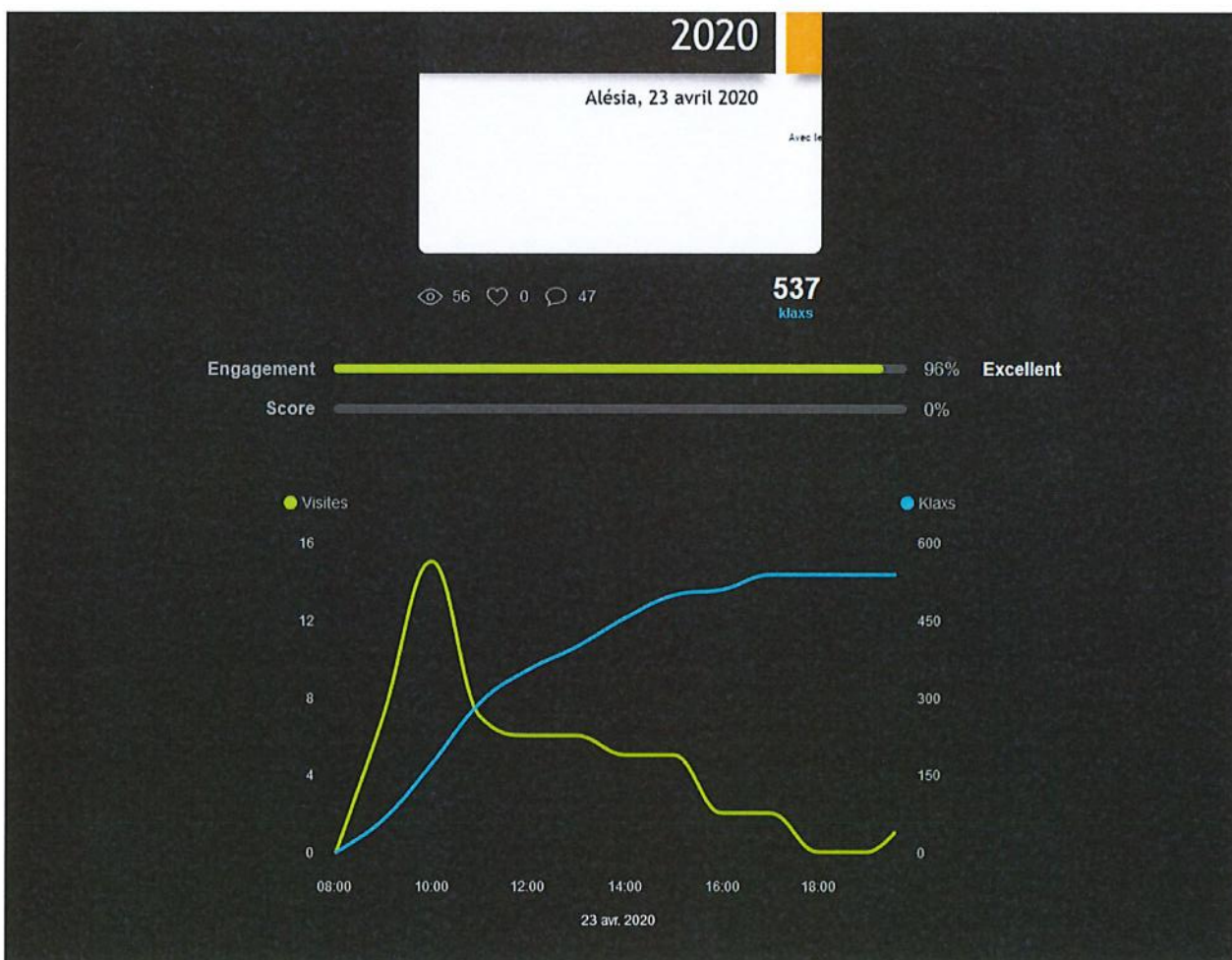
- Proposition de modification de l'article 9 des Statuts et de l'article 1 du Règlement Intérieur (*résolution 7*)

COMPTE RENDU

L'outil Klaxoon utilisé pour les votes enregistre les réponses et traite les résultats. L'extraction est sous forme de représentation graphique que vous trouverez ci-dessous pour chaque résolution.

Courbe verte représentant la fréquence des votes entre 8h30 et 17h00.

Courbe bleue représentant le nombre de Klaxs (les « Klaxs » mesurent le nombre d'interactions des utilisateurs avec un contenu donné)

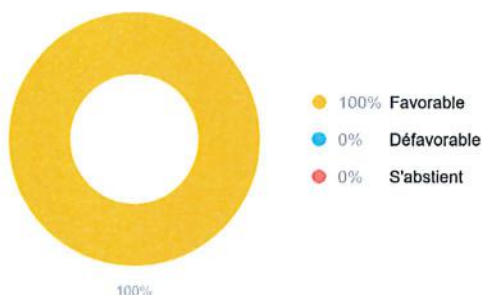


Résolution N°1

Résolution N°1 : L'Assemblée Générale ordinaire approuve le rapport financier tel qu'il a été présenté et donne quitus de leur gestion aux administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2019



3 choix choix unique

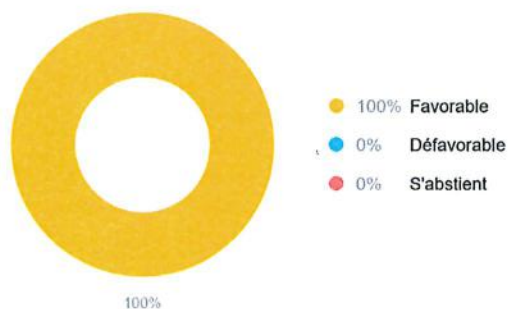


Résolution N°2

Résolution N°2 : L'Assemblée Générale ordinaire approuve l'affectation du Résultat de l'exercice 2019 tel qu'il a été présenté



3 choix choix unique

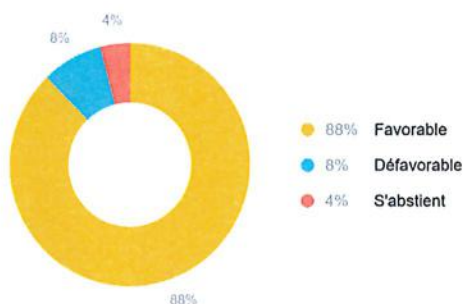


Résolution N°3

Résolution N°3 : Sur proposition du Conseil d'Administration du 13 février 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de modifier le montant des cotisations pour les collèges 2 et 4 avec prise d'effet pour les appels à cotisation 2020



3 choix choix unique

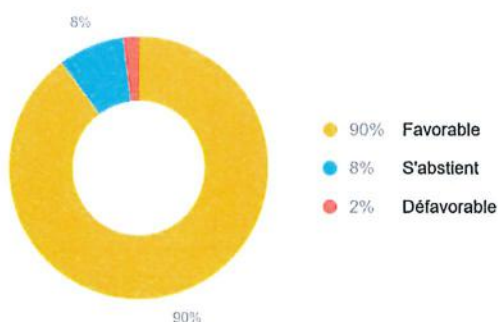


Résolution N°4

Résolution N°4 : Sur proposition du Conseil d'Administration du 13 février 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition de modification des modalités de calcul des redevances pour les futures sections qui obtiendront une homologation



3 choix choix unique

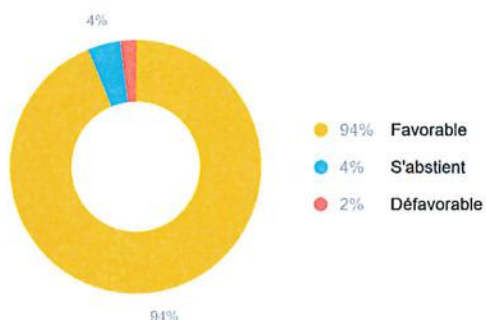


Résolution N°5

Résolution N°5 : Sur proposition du Conseil d'Administration du 13 février 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition de modifications des modalités de calcul des redevances pour les sections déjà homologuées



3 choix choix unique

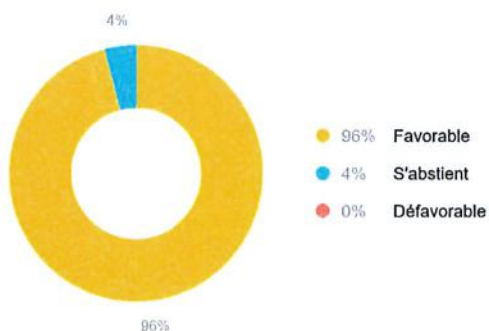


Résolution N°6

Résolution N°6 : L'association Excellence Végétale réunie en Assemblée Générale ordinaire le 23 avril 2020 (en Online) approuve le rapport d'activités de l'exercice 2019



3 choix choix unique

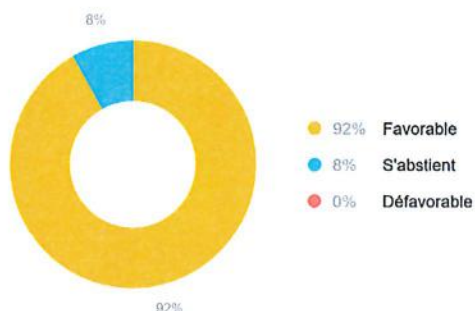


Résolution N°7

Résolution N°7 : L'Assemblée Générale Extraordinaire approuve les modifications du Règlement intérieur et des Statuts proposés par le Conseil d'Administration du 13 février 2020



3 choix choix unique



Clôture de l'Assemblée Générale Mixte

La clôture des votes a lieu sur Klaxoon à 17h13 ce jeudi 23 avril 2020.

 AG EV 2020 VOTE DU 23 AVRIL 2020

Sondage
Classique

Code d'accès
PM4YS4C

rapport

55

★★★★★
47 commentaires

23 avr 2020 17:13

 AG 2020

Mixte

Code d'accès

★★★★★

Remerciements

Le président, Patrick Chassagne, tient à remercier l'ensemble des adhérents pour leur mobilisation lors de cette AG mixte particulière permettant de clore une année riche en évolution, mais également de valider de nouvelles orientations pour 2020.

Ses remerciements vont également à l'équipe d'EV qui a su rester mobilisée pendant cette période difficile afin de fournir un travail important et innovant pour un déroulement efficace de cette AG mixte.

A Paris, le 27 avril 2020

Patrick CHASSAGNE
Président

Patrick ABADIE
Secrétaire Général



Pièce jointe : Rapport AGM Excellence Végétale 23 avril 2020